

## **POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Sanok Rubber Company SA met en œuvre une politique commerciale basée sur des principes de durabilité, de respect de l'environnement naturel et de garantie d'un niveau élevé de sécurité au travail.

Dans le cadre de notre politique, nous nous engageons à :

- prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles,
- prévenir la pollution de l'environnement,
- réduire constamment les émissions nocives dans l'air, l'eau et le sol,
- satisfaire aux exigences légales et autres concernant l'entreprise,
- prévenir les incendies et autres situations d'urgence,
- utiliser efficacement les matières premières, les ressources et les sources d'énergie,
- limiter l'exposition des employés aux agents chimiques,
- améliorer continuellement le système de gestion intégré.

Nous nous efforçons de remplir ces obligations en :

- introduisant des solutions techniques et organisationnelles modernes,
- utilisant des équipements et des outils conformes aux normes de sécurité,
- concevant des postes de travail sûrs en tenant compte des principes de l'ergonomie,
- exerçant une surveillance constante des substances chimiques, des installations et des processus technologiques,
- appliquant des mesures de protection collective et individuelle,
- remplaçant les matières dangereuses par des substituts à très faibles risques ,
- éliminant les dangers afin de réduire les risques concernant la sécurité au travail et la protection de l'environnement,
- Impliquant les employés et leurs représentants dans les mesures axées sur la protection de l'environnement et la sécurité au travail,
- Sensibilisant les employés, les visiteurs et les sous-traitants.

**Directeur General**



05.05.2022

